

## Avignon

## Les J.O. c'est bientôt : les ambulanciers, inquiets, attendent leur feuille de route

La Chambre nationale des Services d'ambulances lance un véritable SOS à l'approche des Jeux olympiques 2024. Les professionnels s'inquiètent de n'avoir toujours aucune information alors que le grand rendez-vous approche à grands pas et risque de mobiliser les moyens sur les villes accueillant des événements.

À l'occasion des J.O. 2024, le Vaucluse et notamment la ville d'Avignon, vont accueillir la flamme olympique (le 19 juin), un événement d'envergure qui exige un degré de préparation sanitaire inédit, en plein cœur de l'été alors que le système de santé est déjà sous tension. De quoi inquiéter les soignants et les ambulanciers en particulier.

Dominique Hunault, dont le mandat de président a été reconduit à la Chambre nationale des Services d'ambulances (CNSA), a sollicité urgemment un rendez-vous auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine Vautrin. Le motif ? L'alerter sur le besoin d'informations, afin que les professionnels de santé puissent s'organiser au mieux en vue de cette manifestation sportive quadriennale d'ampleur internationale. Mais toujours pas de réponse.

**En Vaucluse : « Nous redoutons une sursollicitation des départements limitrophes »**

Franck Foray, ambulancier et représentant de la CNSA dans le Vaucluse, développe : « Certes il n'y aura pas d'épreuve



Les ambulances privées répondent aux sollicitations du Samu depuis la loi du 1er juillet 2022. Photo Ambulances Jussieu

sportive des J.O. sur notre département mais il y aura le passage de la flamme et c'est aussi sans compter le Festival d'Avignon et à ce jour nous ne disposons d'aucune information sur l'organisation des secours, s'inquiète le directeur de Jussieu Ambulance au Pontet. Nous redoutons une sursollicitation des départements limitrophes pour couvrir les besoins sur Marseille qui accueille des épreuves sportives. »

Il y aura de toute façon une surfréquentation sur la région et on peut légitimement se questionner sur la couverture des besoins sans compter les fermetures régulières de Pertuis et Carpentras « Nous risquons de devenir la salle d'attente des hôpitaux et ce qui est très inquiétant, c'est le manque d'information alors que la date approche à grands pas. Si c'est comme pour le passage

du tour de France nous risquons d'être informés au dernier moment » redoute Franck Foray.

Dominique Hunault ne cache pas non plus sa vive inquiétude : « Le transport sanitaire en France c'est 5000 entreprises, 5 millions de patients dont 3 millions transportés par les ambulances. Nous sommes satisfaits de la réforme des transports urgents de juillet 2022 avec une disponibilité 24h sur 24h et 7 jours sur 7 pour répondre aux sollicitations du SAMU, c'est 2,5 millions de prises en charge faites par ambulance et 200 000 passages aux urgences évités. Mais cette petite victoire ne doit pas empêcher de prendre en compte les revendications qui demeurent. »

Il poursuit : « La Caisse maladie ne nous accompagne pas avec un prix plancher resté à 64€ de l'heure et la mission rémunérée à 150€ pour deux per-

sonnels, du matériel embarqué, l'amortissement du véhicule sans compter le prix du carburant et les consommables, pour information, le kit de patches pour le défibrillateur coûte à lui seul 110€. »

**« C'est limite une mise en danger » pour le président national du CNSA**

Le souci, oui, c'est l'approche des J.O. qui va mobiliser des ressources déjà en souffrance : « On se sent dévalorisés, considérés comme une variable avec de plus en plus de mal à remplir les tableaux de garde. Si on a pu répondre à d'importantes sollicitations lors du Covid, qu'en sera-t-il pour les JO ? On manque de monde, c'est limite une mise en danger » estime Dominique Hunault qui attend beaucoup de la ministre.

● Anne Cholet

## La CNSA et ses propositions

La Chambre nationale des Services d'ambulances formule une vingtaine de propositions dans son plaidoyer 2023/2024, notamment :

- ▶ la généralisation des coordonnateurs ambulanciers H24 placés sous la responsabilité de l'ATSU (association de transports sanitaires).
- ▶ la facilitation de circulation des véhicules sanitaires.
- ▶ le financement de la

plus-value du service rendu et de la contrainte à l'instar des autres professions de santé.

- ▶ la reconnaissance du statut d'assistant de téléconsultation.
- ▶ la mobilisation dans le cadre de l'hospitalisation à domicile.
- ▶ faire de l'ambulancier un acteur essentiel du bien-être.
- ▶ développer des prises en charge spécialisées pour

répondre aux besoins de la population.

- ▶ optimiser l'organisation entre les établissements de santé et les ambulanciers.
- ▶ augmenter l'offre de formations.
- ▶ abaisser l'âge légal d'entrée dans la formation à 18 ans en assortissant la mesure de garanties.
- ▶ supprimer la taxe sur les salaires pour limiter le coût du travail et son impact sur

les comptes sociaux.

- ▶ en finir avec la taxe sur les carburants.
- ▶ indexer le tarif kilométrique sur l'inflation et sur le prix des énergies.
- ▶ maintenir l'exonération des entreprises du transport sanitaire du "versement mobilité".
- ▶ créer une gouvernance au niveau national, directement rattachée au secrétariat général du ministère de la Santé.

## Saint-Saturnin-lès-Avignon ● Le cambrioleur travaillait dans l'entreprise

Les gendarmes de la compagnie d'Avignon ont interpellé ce dimanche 10 mars un individu qui s'était introduit par escalade dans une entreprise à Saint-Saturnin-lès-Avignon pour y voler le fonds de caisse d'un montant de 400 euros. Identifié grâce à la vidéosurveillance, l'homme âgé d'une trentaine d'années a été arrêté à son domicile de Sorgues.

Il avait été embauché dans la société la journée précédente. Il a reconnu les faits ainsi qu'un deuxième cambriolage, dans une autre société à Saint-Saturnin-lès-Avignon.

Il sera présenté au tribunal dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

**EN VENTE chez votre marchand de journaux**

les patrimoines



Retrouvez tous LES TITRES DE LA COLLECTION en scannant le QR code

**LE DAUPHINÉ**



52 PAGES - 8,50€

**POUR COMMANDER :**

04 76 88 70 88

ou boutique.ledauphine.com

**CET HIVER, PLACE AU SKI LIBRE !**

**OUTLINES**

**SKI LIBRE**

6€

En vente chez votre marchand de journaux ou sur boutique.ledauphine.com